

Tresorerie - 1	<b>ArcelorMittal</b> Politique trésorerie groupe	 ArcelorMittal
AM_TR_PO_001_01		

## Document information

### **Brève description:**

Cadre dans lequel ArcelorMittal gère ses besoins de financement et ses expositions financières aux taux de change et d'intérêt, aux prix des matières premières, aux liquidités et au risque de crédit des contreparties financières.

### **Scope:**

La politique s'applique à ArcelorMittal, y compris à toutes les filiales.

Propriétaire d'entreprise : Noury Philippe	Date de Creation : 18/11/2020
Auteur (préparé par): Morio Dellacherie Florence	Date de Révision : 01/07/2018
	Mise à jour traduction en langue Française : 16/06/2021
	Date de mise en oeuvre: 01/07/2018

## Documents de référence

Reference or date	Titre
-------------------	-------

## Validation

Validé par	Position	Date de Validation
NOURY PHILIPPE	Group Treasurer	03/11/2020

## Approbation

Approuvé par	Position	Date de validation
MAGALHAES CHRISTINO GENUINO JOSE	Responsable des Finances	18/11/2020

## Courte description:

Cadre dans lequel ArcelorMittal gère ses besoins de financement et ses risques financiers.

Expositions financières aux taux de change et d'intérêt, aux prix des matières premières, aux risques de liquidité et de crédit des contreparties financières.

## Scope:

Pertinent pour toutes les entreprises du groupe.

### 1. Objectif

La politique de trésorerie et de financement du Groupe ainsi que les procédures de trésorerie et de financement du Groupe constituent le cadre politique dans lequel ArcelorMittal gère ses besoins de financement et ses expositions financières aux taux de change et d'intérêt, aux prix des matières premières, aux liquidités et au risque de crédit des contreparties financières.

L'objectif du cadre stratégique est de garantir que l'entreprise gère ses risques financiers ou de marché de manière à répondre au mieux aux besoins du secteur dans lequel elle opère

### 2. Principes

**Les principes suivants s'appliquent :**

1. Le bureau du CEO a la responsabilité générale de s'assurer qu'ArcelorMittal maintient des processus efficaces de financement et de gestion des risques financiers. Le bureau du CEO est responsable de l'examen et de l'approbation du Policy Framework. Le Corporate Finance and Tax Committee (CFTC) est responsable de toutes les activités opérationnelles de trésorerie et de financement et de la mise en œuvre des procédures approuvées de trésorerie et de financement du groupe. Le service d'assurance interne veille à ce que les procédures soient respectées.
2. La trésorerie et le financement du groupe gèrent les relations avec les contreparties financières, les agences de notation, les investisseurs et les analystes du marché des capitaux afin de garantir que le prix des instruments du marché financier est compétitif, que des paramètres de crédit sains sont maintenus, que toutes les informations pertinentes sur l'entreprise sont communiquées en temps utile aux investisseurs, aux analystes et aux agences de notation, et qu'une base d'investisseurs à long terme stable et diversifiée est maintenue.
3. Structurer les besoins de financement internes et externes pour faire face aux contraintes de liquidité à court et à long terme, pour atténuer le risque de refinancement, pour maintenir l'effet de levier à des niveaux acceptables et pour s'assurer que les clauses restrictives sont respectées.

4. Limiter le montant des excédents de trésorerie. Veiller à ce que les liquidités soient disponibles au niveau le plus élevé du groupe, grâce à des structures efficaces de mise en commun des liquidités, et éviter tout coût de portage négatif.
5. Limitez l'utilisation des garanties bancaires et des lettres de crédit aux cas commerciaux nécessaires et utilisez le soutien de l'entreprise sous forme de garanties et de lettres de confort lorsque cela est nécessaire et approprié.
6. Identifier et évaluer avec précision toutes les expositions financières, afin d'établir le risque résiduel auquel le groupe est exposé. Gérer activement les risques financiers afin d'atténuer l'exposition à la volatilité des marchés financiers, par l'utilisation d'instruments et de stratégies de marché financier approuvés.
7. Atténuer le risque de défaillance des contreparties financières par la diversification et des limites appropriées.
8. Mener toutes les activités de trésorerie et de financement dans le cadre de procédures détaillées approuvées. Fixer des limites prudentes aux activités de couverture, telles qu'approuvées et contrôlées par la CFTC. Définissez clairement qui est autorisé à engager le groupe et dans quelle mesure. Maintenir une séparation stricte des tâches afin d'éviter que des étapes séquentielles soient effectuées par la même personne. Établir et maintenir une documentation pour faciliter le contrôle. Fournir des rapports réguliers et précis sur toutes les activités de trésorerie. Le service d'assurance interne surveillera et examinera la conformité aux procédures de trésorerie et de financement du groupe.

Les activités de trésorerie et de financement sont gérées de manière centralisée et les filiales sont tenues de se conformer aux procédures de trésorerie et de financement du groupe. Les écarts dépassant 500 millions de dollars devront être approuvés au préalable par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration sera informé de toute modification importante du cadre stratégique.

